

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MINGANIE  
MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-D'ANTICOSTI**

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti, tenue le 29 juin 2021 à 15 h et conformément au *Code municipal*, sont présents son honneur le maire John Pineault, mesdames les conseillères Hélène Boulanger, Isabelle Plante et Shawna Doucet formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Monsieur Mathieu Gravel, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim agit à titre de greffier par visioconférence.

**Ouverture de la séance extraordinaire du 29 juin 2021**

Monsieur John Pineault, maire, ouvre la séance extraordinaire à 15 h après constatation du quorum.

---

**2021-06-861: Signification de l'avis de convocation - 1**

Les membres présents du conseil reconnaissent avoir reçu leur avis de convocation pour la séance extraordinaire du 29 juin 2021 à 15 h conformément à l'article 153, 2<sup>e</sup> alinéa du *Code municipal du Québec*. L'avis de convocation a été transmis à tous les membres du conseil le 25<sup>e</sup> jour du mois de juin 2021.

---

**2021-06-862 : Approbation de l'ordre du jour – 2**

1. Constat de quorum et ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du rapport financier 2020;
4. Adoption – Reddition de compte au MAMH pour le projet « Sentier de randonnée Transanticostien » - Subvention du FARR;
5. Période de questions;
6. Levée de l'assemblée.

Donné à L'Île-d'Anticosti, ce 25<sup>e</sup> jour du mois de juin 2021

**Il est proposé** par madame Hélène Boulanger, appuyé par madame Shawna Doucet et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 29 juin 2021 à 15 h, tel que transmis par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim.

---

**2021-06-863 : Adoption du rapport financier 2020 - 3**

**Considérant** la présentation des états financiers au 31 décembre 2020 par la firme d'auditeur DCA Comptable professionnel agréé Inc.;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**Il est proposé** par madame Isabelle Plante, appuyé par madame Hélène Boulanger et résolu unanimement d'adopter, conformément à l'article 176.1 du *Code municipal du Québec* [L.R.Q. c. C 27-1], le rapport financier et le rapport de l'auditeur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2020 tel que présenté par la firme comptable DCA comptable professionnel agréé Inc.

---

**2021-06-864 : Adoption – Reddition de compte au MAMH pour le projet « Sentier de randonnée Transanticostien » - Subvention du FARR - 4**

Il est proposé par madame Shawna Doucet, appuyé par madame Isabelle Plante et résolu unanimement d'autoriser monsieur Mathieu Gravel, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, à signer pour et au nom de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti et à déposer la reddition de compte au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour le projet « Sentier de randonnée Transanticostien » dans le cadre de la subvention du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR).

---

**Période de questions - 5**

Aucun citoyen n'est présent.

---

**2021-06-865 : Clôture de la séance extraordinaire du 29 juin 2021 - 6**

Il est proposé par madame Hélène Boulanger, appuyé par madame Shawna Doucet et résolu unanimement de clôturer la séance extraordinaire du 29 juin 2021.

**Levée de la séance extraordinaire du 29 juin 2021 - 6**

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, monsieur John Pineault, maire lève la séance extraordinaire de ce 29 juin 2021 à 15 h 28.

---

John Pineault  
Maire

---

Mathieu Gravel  
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim